

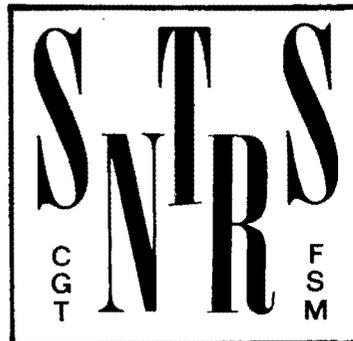
BULLETIN DE LA

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Syndicat National CGT des Travailleurs de la Recherche Scientifique

10 Rue de Solferino Paris 7

Tel. 551 7139



BULLETIN MENSUEL

N° 135 - AVRIL 1972

S.N.T.R.S. - CGT :
C.C.P. 30.510-68 - LA SOURCE

SPÉCIAL CONGRÈS... SPÉCIAL CONGRÈS... SPÉCIAL

NOTRE XIII^e CONGRÈS

150 délégués des 80 sections du S.N.T.R.S. se faisant les interprètes des travailleurs de leurs laboratoires, de leurs instituts, facultés... se sont réunis les 16, 17 et 18 mars dernier à Aussois et ont déterminé pour les 2 années à venir l'orientation du S.N.T.R.S., adopté le programme d'action revendicative, les modifications statutaires et choisi les organismes dirigeants chargés de veiller à l'application des décisions.

Le XIII^e Congrès du S.N.T.R.S. restera un événement important pour les personnels du C.N.R.S., de l'I.N.S.E.R.M., l'I.N.S.A. et Assimilés ; premier congrès à s'être déroulé hors de la région parisienne, il a reflété concrètement l'accroissement de nos adhérents en province.

Le choix du Centre Paul-Langevin à Aussois, centre social acquis grâce à l'action syndicale unie des personnels, a permis aux délégués de travailler et de se détendre dans les meilleures conditions grâce à la diligence et la gentillesse des personnels du centre qu'il convient à nouveau de remercier.

Il convient également de souligner l'excellent travail réalisé par la commission d'organisation du congrès, la fraternité des délégués, éléments importants de la réussite de nos travaux.

Le sérieux des délégations, le choix des délégués, le niveau des interventions, la très large discussion reflétant le caractère démocratique, large et unitaire de notre organisation sont des indications qui nous permettent d'affirmer que le Congrès de notre syndicat est devenu d'année en année une manifestation de masse. Jamais les discussions pour la préparation du congrès n'ont été aussi importantes. Les très nombreux amendements aux textes préparatoires sont la démonstration de la participation toujours plus active de très nombreux camarades à l'élaboration des propositions des sections.

La présence des journalistes au XIII^e Congrès, les très nombreux messages d'organisations de travailleurs de l'Enseignement et de la Recherche de France et de l'Etranger sont les témoignages de la place prise par le S.N.T.R.S. dans la défense de la Recherche Scientifique et de l'enseignement, au service de l'intérêt de la population.

Parmi les moments particulièrement importants du congrès il faut signaler les interventions de G. Vergnaud et de J.-L. Moynot. G. Vergnaud secrétaire général du S.N.C.S. a rappelé l'importance de l'accord de concertation permanente entre le S.N.C.S. et le S.N.T.R.S., élément déterminant de la lutte au C.N.R.S. et brosse les perspectives d'action. La présence d'un secrétaire confédéral a bien illustré l'intérêt que la Confédération porte aux problèmes de la Recherche et à l'activité de notre syndicat. J.-L. Moynot a pu dans son importante contribution développer les positions de la C.G.T. sur les problèmes d'actualités. Le Congrès a connu également un moment émouvant, unanime, il a remercié notre camarade André Chanconie pour les dix-sept années passées à la responsabilité du S.N.T.R.S. et pour son importante contribution à la vie de notre organisation.

Le XIII^e Congrès s'est déroulé dans une période marquée plus particulièrement par d'importantes luttes sociales qui sont les conséquences de l'intransigeance de pouvoir et du patronat face aux légitimes revendications des travailleurs. Les personnels de la Recherche Scientifique comme l'ensemble des autres travailleurs subissent cette politique qui correspond dans notre secteur à la phase active de la mise en application des orientations du VI^e Plan caractérisées par la sélectivité, la directivité et la recherche de l'efficacité pour les objectifs des grandes sociétés capitalistes.

Face au mécontentement grandissant des luttes revendicatives, le gouvernement manœuvre pour détourner les travailleurs de leur combat, ce fut la provocation organisée chez Renault et dernièrement l'organisation du référendum « vaste tentative de diversion et de division » — Comme l'indiquait le bureau confédéral de la C.G.T. le 22 mars, « les travailleurs sauront prendre toutes les initiatives utiles pour le développement et le renforcement de la lutte revendicative » « Rien ne saurait en effet détourner les travailleurs de leurs préoccupations du moment, ni leur faire oublier les revendications insatisfaites ».

Le XIII^e Congrès du S.N.T.R.S. est maintenant terminé. Le Congrès, c'est l'expression de la solidarité de l'ensemble des travailleurs, c'est à la fois un aboutissement et un début, surtout un

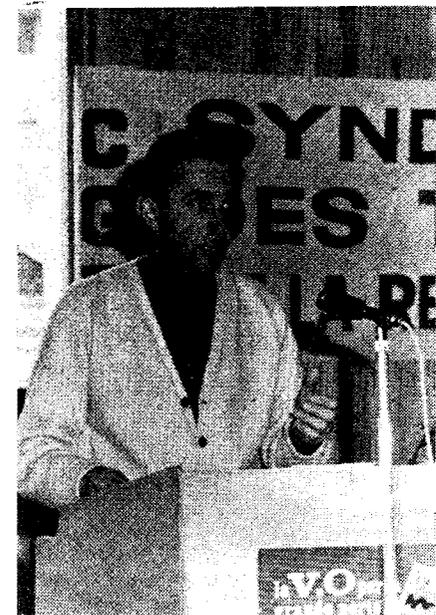
début d'une longue discussion dans les différents labos, instituts, etc., pour traduire dans la vie les décisions du Congrès. Un Congrès c'est aussi le point de départ d'une recrudescence de l'activité syndicale et sans attendre, la direction nouvellement élue a pris des initiatives en direction de nos partenaires I.T.A. du C.N.R.S. (F.O. et C.F.D.T.) et des autres syndicats de l'Université pour opposer un front syndical commun à l'attitude du pouvoir face à nos revendications particulières et générales.

*

Nos propositions qui ont rejoint celles du S.N.C.S. (F.E.N.) ont contribué à l'organisation par tous les syndicats du C.N.R.S. (de chercheurs et d'I.T.A.) d'une semaine d'action du 2 au 8 mai qui connaît déjà un certain succès, et à la journée d'action et de grève du 9 mai.

Ces actions propres aux travailleurs du C.N.R.S. et de l'I.N.S.E.R.M., trouveront leur prolongement dans les mouvements décidés en commun par dix-huit syndicats de l'Université et de la Recherche, les 17 et 18 mai montrant ainsi que face à l'intransigeance du pouvoir il n'y a qu'une réponse : **L'ACTION UNIE.**

S. SARRAZIN.



S. SARRAZIN, secrétaire général élu au XIII^e Congrès.

Le déroulement du XIII^e Congrès

LES DÉBATS

AVERTISSEMENT : Ce numéro daté du mois d'avril arrive en retard. Nous nous en excusons auprès de nos camarades. Une des causes essentielles a résidé dans le collectage d'un grand nombre d'interventions non remises au cours du Congrès. Ce numéro spécial Congrès tente de retracer les débats et la vie des délégués pendant le Congrès. Les textes complets des documents adoptés par le XIII^e Congrès seront envoyés aux sections syndicales pour leur diffusion auprès des syndiqués. Le nombre très élevé d'interventions des délégués et parfois avec des contenus assez longs a obligé un condensé du maximum d'interventions.

Les camarades délégués en tiendront compte s'ils ne retrouvent pas entièrement le contenu de leurs interventions. La plupart ont été regroupées dans la première partie (activité) car elles portaient sur tous les sujets à la fois (activité, orientation, statuts, revendications, etc.).

A. ALLEGRET.

Responsable du B.R.S.

JEUDI 16 MARS :

9 h 30. — Le XIII^e Congrès du S.N.T.R.S. va commencer, les délégués venus des quatre coins de France, de tous les labos du C.N.R.S. ou de l'Université ont pris place dans la magnifique salle des Fêtes d'Aussois, sorte d'immense Chalet, ils ont fait connaissance (certains depuis la veille) et ont échangé leurs impressions sur le site magnifique, et sur le centre Paul-Langevin.

En prenant place aux tables réservées à leur délégation ils ont admiré la décoration de la salle qui comporte sur des banderoles, les idées essentielles autour desquelles vont se dérouler nos travaux :

— Par la démocratie syndicale, renforçons la C.G.T. et l'unité pour les revendications, la démocratie et le socialisme.

— Unité et Action des personnels pour la défense de la Recherche et de l'Université.

— Les Ingénieurs, Techniciens, Administratifs du C.N.R.S., de l'I.N.S.E.R.M., des I.N.S.A. et Assimilés luttent pour un statut de personnel permanent de l'Etat.

Ils ont également sous les yeux à travers les immenses baies vitrées le superbe panorama des sommets enneigés qui entourent le village d'Aussois.

Le Congrès National, instance suprême de la vie syndicale va tout d'abord élire ce qui sera dès ce moment la direction provisoire du syndicat (la direction sortante étant d'office démissionnaire dès l'ouverture du Congrès) : le bureau du Congrès, c'est lui qui sera appelé à diriger les travaux. Dès son élection acquise à l'unanimité des délégués, le XIII^e Congrès est officiellement ouvert.

La première séance placée sous la présidence de Joël Choisy de Grenoble débute par l'intervention de Noël FOURDAN, Secrétaire de la section S.N.T.R.S. des employés du C.A.E.S. d'Aussois et Directeur du Centre Paul-Langevin qui souhaite la bienvenue aux congressistes.

Pendant son intervention, tous les personnels du Centre qui sont pour l'essentiel originaire du village d'Aussois, ont tenu à être présents pour apporter aux délégués leurs saluts fraternels, car tous

se sont syndiqués au S.N.T.R.S. Le Congrès salue chaleureusement ces camarades que beaucoup de délégués ont déjà appréciés à l'occasion de séjour de vacances et qui vont pendant trois jours faire preuve de dévouement pour faciliter les travaux du Congrès en mettant à la disposition des délégués les meilleures conditions matérielles.

Dans son allocution Noël Fourdan développera à partir de son expérience de militant syndical Directeur d'un centre de vacances, conquis par la lutte syndicale, son point de vue sur l'action du syndicat pour la mise en œuvre d'une véritable politique sociale.

Le souci de mettre le Centre et les possibilités de la montagne à la portée du plus grand nombre de travailleurs apparaît tout au long de l'intervention.

Après avoir fixé les conditions de travail et les prérogatives des diverses commissions du Congrès, dont celle des candidatures pour la future direction, le Congrès procède à l'élection de leurs membres.

Le Président donne alors la parole au Camarade André CHANCONIE, secrétaire général sortant pour le complément oral au rapport d'activité.

L'ACTIVITE DE NOTRE SYNDICAT

CHANCONIE expose la situation écon-
le entre la publication du rapport d'acti-
vité et la date d'ouverture du Congrès
tant sur le plan d'état des revendications,
des relations intersyndicales au C.N.R.S.,
des actions entreprises pour la défense
des revendications et de la Recherche
(notamment 22 février) que sur la situa-
tion générale dans laquelle évolue le
mouvement syndical dans notre pays et
dans les conditions de lutte actuelles
(durcissement du Pouvoir, frein aux mou-
vements revendicatifs, tentatives fré-
quentes de division des travailleurs, né-
cessité d'actions de masse responsables
et efficaces). CHANCONIE précise au
cours de son intervention le texte publié
du rapport d'activité et apporte des élé-
ments au débat qui va s'engager notam-
ment sur l'importance de l'avance de
notre revendication « pour un statut de
personnel permanent de l'Etat » par pa-
liers (sécurité d'emploi, retraites, textes
sur le nouveau statut en cours...) et de
l'initiative de l'U.G.F.F.-C.G.T. (à laquelle
nous avons beaucoup contribué) concer-
nant la « Proposition de la loi sur la titu-
larisation des personnels non-titulaires de
la Fonction Publique » — proposition
à laquelle sont intéressés les personnels
du C.N.R.S. CHANCONIE développe
concrètement l'analyse du Bureau Nation-
al sur la mise en place de la politique
du VI^e Plan du C.N.R.S. et dont les trans-
ferts de personnels à l'IN2P3 ou le frein-
age des créations de postes constituent
deux aspects significatifs de la politique
du Pouvoir.

Quelques aspects développés par CHAN-
CONIE concernant l'organisation et le
développement propre du S.N.T.R.S. sont

l'augmentation du nombre d'adhérents
entre les deux Congrès (mars 1970 =
2 800 ; mars 1972 = 3 200), le développe-
ment de la démocratie syndicale, l'adap-
tation du syndicat aux conditions de
luttés actuelles (régionalisation), le pro-
grès effectif constitué par le vote par
mandat du rapport d'activité reflétant
plus fidèlement l'expression des syn-
diqués.

Le débat est ensuite ouvert et le
Congrès entend les différentes interven-
tions des camarades (au nom de leur sec-
tion ou individuelle) désirant faire part
de leurs remarques, analyses locales, pré-
cisions, compléments par rapport à l'en-
semble du rapport d'activité présenté
par le Bureau National sortant.

C'est notamment le cas des camarades.

GRISAUD (Orsay) qui au nom de sa
sous-section de l'I.P.N. pense que « les
actions ont été trop dirigées vers le
C.N.R.S. et pas assez vers les autres or-
ganismes concernés », la sous-section
souhaite un harcèlement plus dur vers les
Ministères concernés et regrette le man-
que de sensibilisation de l'opinion publi-
que à l'égard de nos revendications.

Le manque de mobilisation et d'action
de certaines sections sur les problèmes
revendicatifs est regretté par la sous-
section qui évoque également les pro-
blèmes de l'unité intersyndicale au
C.N.R.S.

BLANC (Marseille L.A.S.) revient sur
la lutte pour l'intégration des agents
I.N.A.G. sur postes C.N.R.S. dans les
conditions de régression des activités spa-
tiales et des risques de licenciements
pesant sur ces personnels dénués de statut
réel. Il décrit la lutte de sa section « au
L.A.S. le combat engagé est considéré
comme celui de la dernière chance ;
essayant de profiter des actions nation-
ales pour le nouveau statut C.N.R.S.,
les camarades I.N.A.G. essayent de sensi-
biliser les agents du C.N.R.S. à leurs
problèmes et d'obtenir une mobilisation
générale ». Le camarade estime que la
mobilisation des secteurs hors I.N.A.G. a
été insuffisante et qu'... « En conclusion
cette intégration s'est passée correctement
pour l'ensemble du personnel I.N.A.G.
Certains cependant ont eu des pertes de
salaires élevées, le C.N.R.S. ne reconnais-
sant pas entièrement les carrières ou les
qualifications professionnelles »...

Sur ce même sujet les délégués de la
section de Verrières (BOUYERIES - BAR-
RERE) développent une analyse assez
différente et attaquent violemment la Di-
rection sortante en l'accusant de n'avoir
pas soutenu la lutte des personnels de
l'I.N.A.G. BOUYERIES prend à partie
notamment certains camarades du secré-
tariat qu'il va jusqu'à accuser de sabo-
tage de l'action et de « collusion avec la
police ». Les camarades développent éga-
lement une ligne syndicale qui se réclame
de l'organisation des tendances au sein
de la C.G.T.

GOUYON (Toulouse L.A.S.) fait une
courte intervention sur la vie de sa sec-
tion mettant en relief l'indispensable né-
cessité du développement de la démocratie
syndicale et tient à souligner que sa sec-

tion se maintient fermement malgré des péripéties liées à l'application insuffisante de la démocratie syndicale.

CODACCIONI (C.N.A.M.) décrit un bilan positif de l'activité de sa section et souhaite voir une liaison étroite entre les revendications C.N.R.S. et celles des organismes tel que le C.N.A.M.

BERNET Alice (Orsay) revient sur les actions importantes menées par sa section sur le transfert des personnels à l'IN2P3 et souligne l'ampleur de la lutte menée au niveau de la Direction du C.N.R.S. face à son attitude tentant d'accréditer l'idée que rien ne changeait statutairement pour ces personnels. Le camarade détaille le gros travail d'information en direction des autres sections du syndicat et se félicite de l'aide conséquente apportée par le B.N. à l'action engagée par les sections de l'IN2P3, qui a permis d'obtenir la confirmation de l'appartenance complète au C.N.R.S. et au statut des ITA des personnels transférés. Elle insiste sur le fait que l'action n'est pas terminée, car les menaces demeurent pour tous les personnels des autres disciplines et de plus il faut pour que toute ambiguïté soit levée obtenir l'annulation pure et simple des transferts.

BRIGANT Lucienne (I.N.S.E.R.M.) décrit les conditions de l'action syndicale difficile pour cette section nationale compte tenu de la dispersion des syndiqués de la recherche médicale et voit dans la régionalisation un des moyens pour aborder efficacement ce problème. Malgré ces conditions la section nationale a réussi à obtenir une quantité non négligeable de postes de niveau supérieur permettant un déblocage dans la promotion des agents.

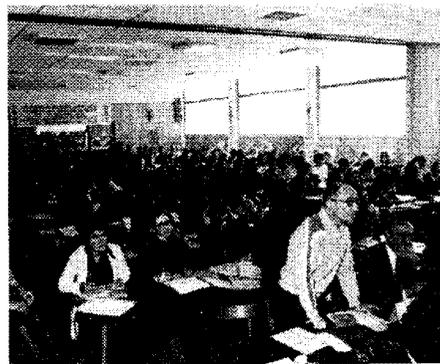
MARTIENS (P.-Curie) intervient au nom du groupe des élus C.G.T. au Comité national et au Directoire. Le groupe des élus S.N.T.R.S. au Comité national de la Recherche Scientifique a fait le point de son activité et de la situation dans son secteur. Ceci s'est traduit par la rédaction d'un document remis à tous les congressistes. Après quelques rappels sur la manière dont l'action syndicale a permis d'imposer la présence de représentants des I.T.A. au Comité national, le domaine de compétence de celui-ci est rappelé, en insistant sur tous les aspects qui concernent directement les I.T.A. Si la présence d'élus C.G.T. permet d'observer, de dénoncer et de combattre l'application des options du VI^e Plan en matière de Recherche, leur action doit s'appuyer sur l'activité syndicale des sections. On constate encore trop souvent une méconnaissance de l'évolution rapide et parfois contradictoire de la politique du pouvoir et de ses retombées au niveau du C.N.R.S. Les informations réciproques entre élus C.G.T., entre élus syndicaux, entre élus et leurs mandants sont indispensables. Beaucoup de sections syndicales doivent y porter une plus grande attention, non seulement lors des renouvellements des postes d'I.T.A. mais aussi, dans tous les domaines de la compétence du Comité national et du Directoire (cf. B.R.S. n° 134 de février 1972, articles de Chanconie et Latil).

FRANEY Nadia (Muséum) au nom de sa section souhaite que pour les manifestations, soit lancé clairement un mot d'ordre de grève, les conditions de dispersion des personnels de cette section les empêchant de débrayer dans le cas contraire, tandis que la section de Bordeaux pense pouvoir augmenter la mobilisation de ses agents par un développement important de l'information, élément de base pour la participation des personnels aux actions. La section estime très positives les actions qui allient les problèmes partiels aux problèmes généraux. La priorité devrait être donnée, en matière de revendication, aux actions pour un cadre de personnel permanent (statut).

KOWAL (M.S.H.) pense que les luttes ont été insuffisamment développées et trop localisées et qu'il y a nécessité de lutte unitaire de tous les travailleurs.

KHAMCHANE (Rennes I.N.S.A.) revient sur l'importante victoire obtenue en 1971 par l'application du statut C.N.R.S. aux contractuels des I.N.S.A. et décrit les luttes menées pour la défense de la Recherche et la démocratisation des structures des organismes de Recherche.

Il critique au nom de sa section «... l'attitude et la gesticulation d'une minorité subordonnant leurs propres mouvements syndicaux, luttant avec des slogans tels que «participation bidon», et donnant prétexte au gouvernement de revenir sur ces acquis...» «... par leurs actions, ils favorisent la répression. Ils luttent contre les travailleurs». Dans le cadre des relations avec le Syndicat frère S.N.E.P.E.S.-B.-C.G.T. la section estime que «... bon nombre d'adhérents et de sections syndicales sont conduits à s'interroger sur l'opportunité de l'existence de deux syndicats C.G.T. dans ce secteur...». Sur ce problème des deux syndicats C.G.T.,



Avant de prendre les décisions il faut discuter... un délégué intervient de la salle.

GRANJEAN de la section de la *Faculté des Sciences* (PARIS VI et VII) développe l'expérience de cette importante section et conclut «... nous avons déposé une résolution allant dans le sens de l'unification des deux syndicats». Le camarade **MANDVILLE** intervient également sur cette question au nom des syndiqués S.N.T.R.S. et S.N.E.P.E.S.-B d'Orsay.

«... Sur ce problème qui aurait pu être délicat, la liaison organique de nos deux syndicats a permis d'éviter les écueils mais elle recèle bien d'autres possibilités : elle permet d'étudier en commun les problèmes propres à chaque catégorie ce qui entraîne un enrichissement mutuel, une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des revendications de chacun... la section estime que le projet de loi de titularisation doit amener une convergence nécessaire des plates-formes revendicatives des deux syndicats. L'importance de la lutte commune des personnels payés sur crédits propres de l'Université et les résultats acquis a prouvé la nécessité de l'unité d'action. La section voit dans ce Congrès S.N.T.R.S. une orientation qui va être définie et qui touchera près de 30.000 agents mais dont 10.000 sont syndiqués par le S.N.E.P.E.S.-B et donc... «des décisions qui les concernent mais tout ceci fait sans leur participation...».

Les réflexions conduisent à la constatation pour la section d'Orsay que «ce qui compte avant tout c'est d'élaborer des revendications identiques, d'agir en commun pour les faire aboutir...» et qu'il serait utile d'avoir une section nationale des contractuels de la D.E.S. rattachée à l'un ou l'autre des deux syndicats.

PINDRUS (Documentation) note les succès revendicatifs locaux chaque fois qu'un problème précis est posé : sécurité, droit syndical, conditions de travail. Il souhaite une attention à la formulation des revendications pour les rendre plus compréhensibles et pense qu'un grand soin doit être maintenu et développé quant aux publications du syndicat. La section de Vitry-Thiais souhaite avec **COLSTAL** des perspectives d'action permettant de mobiliser effectivement les personnels.

BRIOT pour la section de Grenoble développe le travail des élus syndicaux dans les conseils d'universités et débouche sur l'impression que «... notre expérience semble indiquer que nous nous acheminons vers la fin d'une période de mise en place, d'études, d'analyses...»; la section décrit les possibilités d'expliquer aux personnels la situation catastrophique de l'université et de la recherche en partant des problèmes de la situation de l'emploi, des avancements.

Il est souhaité la mise en place d'un organisme de concertation permanent entre les différents syndicats C.G.T. dans les universités. La section estime, par l'expérience, que «... l'action corporative morcelée ne peut plus aboutir...». La bataille pour les créations de postes est mise en avant par Grenoble.

ZALMA (Halle-aux-Vins) note les possibilités de travail unitaire au sein des conseils et reprend le thème des créations de postes comme élément de rassemblement. Pour ce qui est de l'attitude de nos élus dans ces conseils, la section pense qu'ils ne doivent pas «... s'opposer systématiquement aux autres membres, mais, au contraire, lutter pour amener la majorité de ces conseils sur les positions conformes à l'intérêt général des travailleurs...».

COTTEN (Marseille) apporte un certain nombre d'éléments de réflexions et de propositions dans le domaine de l'action sociale. Il note qu'un grand nombre de droits sociaux sont rognés par le régime capitaliste et que seule l'action syndicale et politique peut les défendre et les conquérir. Il amène les réflexions suivantes : «... Pour que le personnel en soit convaincu, il faut donc qu'il éprouve le besoin d'acquiescer ces droits que le régime capitaliste lui rogne, ramenant son budget social à une misère, au bénéfice de la grande industrie qui, seule, procurera des profits énormes à quelques privilégiés.»

Pour que le personnel éprouve le besoin d'acquiescer ces droits, il nous appartient de lui démontrer que les choses sont possibles lorsqu'on se réunit, lorsque l'on «s'arrache» de devant son poste de télévision, qui par le jeu de l'orientation gouvernementale, ne distribue qu'une culture censurée, un sport professionnel ou semi-professionnel, dominé par des vedettes triées sur le volet.

Il faut donc que les individus se rendent compte qu'il est possible de faire de la peinture, de jouer aux échecs, d'écouter de la musique, de faire de la voile, de la photographie, du ski, de la culture physique, etc..., et que toutes ces choses représentent un élément indispensable de leur vie et de leur bien-être.

Il est donc important d'impulser toutes ces activités, et cela, en relation directe avec l'action syndicale, les motivations devenant de ce fait plus fortes pour l'augmentation de salaire, la réduction du temps de travail (accès au loisir), l'avancement de l'âge de la retraite...».

COTTEN souligne ensuite l'importance de la liaison étroite des élus dans les instances d'action sociale avec leur syndicat, avec l'activité syndicale, et il conclut par des propositions allant dans le sens d'une «régionalisation» pour les structures

syndicales d'action sociale suivant le schéma proposé dans les nouveaux statuts du syndicat.

GINOUX Christiane (Marseille) intervient sur le rapport d'activité en général et amène, au nom de sa section, des analyses et remarques pertinentes notamment au sujet de la grève Fonction publique du 4 juin 1971. «... Si les problèmes spécifiques au C.N.R.S. sont bien compris et « tout le monde est au courant », à la limite on se heurte à une quasi ignorance des questions concernant la F.P. Ceci démontre que nous devons nous employer à redresser la barre et à placer les luttes du C.N.R.S. dans les luttes d'ensemble des salariés de la F.P. et plus largement de l'ensemble des travailleurs. Ceci ne doit pas être un vœu pieux ou un slogan répété pour faire bien, mais doit se traduire concrètement dans les faits. Car le gouvernement et le patronat attaquent l'ensemble des travailleurs et il est bien clair que nous devons veiller à ce que la riposte soit la plus large possible. Il nous semble important de développer ces idées dans toutes nos sections... »

La section estime que la tactique de harcèlement local ponctué par des mouvements nationaux est très juste actuellement et qu'elle permet des résultats concrets (y compris sur le plan des adhésions).

La camarade démontre les résultats probants de cette action sur le plan local et déclare que la section «... a approuvé massivement le rapport d'activité présenté par la direction de notre syndicat et la démonstration la plus claire est que les actions lancées par le S.N.T.R.S. ont été suivies au G.L.M. non seulement par nos syndiqués, mais par l'ensemble des personnels. C'est assez je pense, mettre en évidence que notre dernier congrès a fait une analyse juste et a élu démocratiquement une direction syndicale efficace sachant mettre en pratique les orientations du Congrès. »

Le camarade **FLORY (Halle-aux-Vins)** intervient à propos de la démocratie syndicale en soulignant l'usage excessif du temps de parole pris par quelques sections notamment celles qui utilisent facilement le mot « démocratie ».

PAGE (P.-Curie) revient sur l'ensemble des interventions et aborde le fonctionnement de la démocratie syndicale



Un Congrès studieux... des militants responsables.

Après avoir constaté que toutes les opinions ont pu s'exprimer, le camarade poursuit : «... Il nous faut essayer de décortiquer, analyser, puiser dans ces critiques tout ce qu'il y a de positif mais aussi rejeter ce qui est mauvais. Le bon et le mauvais étant appréciés, bien entendu collectivement et non rejetés purement et simplement... » **PAGE** démontre les difficultés réelles de confrontation des points de vue et pense qu'il s'agit là «... d'un des problèmes les plus complexes que connaît le mouvement ouvrier dans son ensemble et, disons tout de suite que rien dans l'organisation de notre société ne permet de le résoudre tant les contraintes imposées par le système capitaliste pèsent fortement sur les conditions de vie et de travail de l'ensemble des salariés.

La vie sociale menée par l'ensemble de nos collègues loin de favoriser cette confrontation la rend au contraire très difficile voire impossible ».

Le camarade constate que l'intervention de **BOUYRIES** portant sur l'organisation des tendances est en opposition formelle avec les statuts de la C.G.T. et estime que : «... Si des éléments, par leur attitude hostile, désagréable, nous font en permanence leurs désaccords sur tout, alors ils n'ont pas leur place dans le syndicat. »

Il voit dans les contraintes de la société des éléments à partir desquels «... Il faut souligner qu'il faut une sacrée dose de courage et de dévouement pour remplir une tâche syndicale si minime soit-elle et l'on ne mesure pas malheureusement assez souvent ce que représente l'effort consenti par chaque camarade. Il faut bien dire tout de suite que pris par l'énormité des tâches qui nous incombent, par les urgences, on arrive à trouver tout naturel que tel ou tel camarade remplisse cette tâche ; ensuite, lorsque ce même camarade refuse une tâche supplémentaire on se plaint amèrement que les camarades ne travaillent pas assez.

Or, la journée de travail, la responsabilité professionnelle que chacun veut très légitimement assumer conduisent nos collègues de travail à faire des choses qu'il faut savoir comprendre et apprécier collectivement.

Pour bon nombre de nos camarades, voire pour la totalité, il est faux de penser qu'ils n'ont pas de préoccupations d'ordre professionnel, et que dire des préoccupations familiales. »

De nombreux délégués interviennent sur le rapport d'activité d'une manière fructueuse apportant approbations, critiques, remarques, suggestions. Le débat est clôturé à l'heure prévue pour passer au vote des sections.

Ce vote aura lieu conformément aux décisions du Conseil national, par mandat, ce qui est une innovation et représente un pas important pour améliorer encore l'expression réelle des syndiqués. Chaque adhérent a eu à se prononcer dans sa section sur l'orientation du syndicat et l'application par la Direction nationale sortante des décisions du XII^e Congrès. Les délégués des sections procèdent au vote dont les résultats donnent :

- 2.835 mandats qui sont pour le rapport d'activité.
- 116 mandats qui sont contre,
- 43 mandats qui s'abstiennent.

Le Président de séance déclare « approuvé » le rapport d'activité sous les applaudissements du Congrès.

L'ORIENTATION DU SYNDICAT

Le camarade **SARRAZIN Serge**, au nom de la Commission d'orientation présente au Congrès le travail effectué par cette Commission suivant le mandat qui lui avait été donné.

Le camarade expose longuement les amendements au document publié, présentés par un grand nombre de sections et les rassemble suivant leurs aspects : amendements qui rectifient des erreurs, qui précisent des idées, qui comblent des lacunes, qui rajoutent des sujets mais qui tous se retrouvent dans l'esprit du document d'orientation soumis au débat (c'est la moitié des amendements) ; ou bien, amendements qui sans rejeter le projet initial amènent des changements d'orientation sur certains points ; ou encore, amendements en opposition totale avec le projet d'orientation débattu. Le Congrès approuve le travail exécuté par la Commission, et le débat s'ouvre sur les amendements nécessitant des éclaircissements ou précisions.

Est intervenu au cours de cette séance le camarade : Emile DOUTRE au nom de l'U.G.F.F.-C.G.T.

La séance du jeudi après-midi était présidée par J.-P. RICCIO, Secrétaire national.

VENDREDI 17 MARS :

La séance du vendredi matin présidée par Y. ALEXANDRE, Secrétaire de l'INSERM continue les débats sur le document d'orientation, notamment...

VALADAS M.-Thérèse (Orsay) qui aborde les problèmes des élus dans les conseils, décrit la loi d'orientation du gouvernement comme une «... volonté d'aliéner l'enseignement et la recherche aux intérêts particuliers de quelques grosses sociétés... » ; la section mentionne le frein mis par l'Etat, et chez nous la Direction du C.N.R.S., à la reconnaissance des diplômes acquis par les agents. Elle développe la politique du Pouvoir sélectionnant par les moyens mis à leur disposition, les différents thèmes de Recherche, en barrant ceux estimés pas assez liés aux recherches industrielles à rentabilité certaine.

RICCIO pour la section de **Gif-sur-Yvette**, intervient sur l'analyse faite par la section concernant la tactique utilisée par l'administration pour reprendre en mains la vie du groupe des laboratoires dans le sens de la politique classique «... la pommade et le muscle... ». La section souhaite voir dans les débats la physiologie des luttes dans les autres sections sur cette opération d'envergure.

Plusieurs camarades **BRIOT (Grenoble)**, **KHAMCHANE (Rennes)**, **MANDVILLE (Orsay)**, **PAGE (P.-Curie)**, **SACCOMAN (Grenoble)**, etc., relèvent l'importance du secteur proprement universitaire dans notre syndicat, et donc l'obligation pour nous de « creuser » ces problèmes propres à un grand nombre de nos sections, notamment le problème de l'existence de 2 syndicats C.G.T. dans l'université et de l'action des élus dans les conseils d'université.

ALLEGRET (Bellevue) intervient sur le dernier chapitre du document d'orientation en notant que les interventions de la plupart des camarades montrent que notre syndicat a un nombre de tâches important à affronter et de tâches complexes, résultant de l'audience et de l'importance acquise par le S.N.T.R.S. Le camarade défend le principe que « nous ne pouvons nous permettre la solution facile consistant à « sabrer » certains problèmes parce que nous ne pourrions

actuellement répondre à tout. Nous devons être logiques avec le développement du syndicat et offensifs. Une seule voie : le renforcement quantitatif et qualitatif du S.N.T.R.S. à partir des préoccupations quotidiennes des personnels en développant encore plus fortement l'éducation syndicale de masse ».

Le camarade souligne la complexité des luttes à l'heure actuelle et partant de là l'importance d'une grande bataille des idées dont les documents publiés par la C.G.T. au cours de l'année 1971 constituent un exemple.

BARRERE (Verrières) fait une intervention sur ce qu'il appelle «... les procès politiques en TCHÉCOSLOVAQUIE » demandant au Congrès de se rallier à la demande d'enquête lancée par la F.E.N. Autonome. Les problèmes de l'Unité d'action au C.N.R.S. et dans la Recherche avec la C.F.D.T. et F.O. sont abordés par un certain nombre de camarades. Ce sont la plupart du temps des interventions qui



La séance va reprendre, les délégués prennent place sous les mots d'ordre qui sont au cœur des débats.

souhaitent la relance rapide d'actions unitaires tout en soulignant le fait que le principe de l'Unité ne doit pas conduire à entraver l'action des personnels.

Des interventions sont centrées sur la réalisation d'une démocratie économique et politique comme objectif immédiat de la C.G.T. avec la possibilité de création d'une volonté majoritaire du peuple de notre pays permettant le passage au socialisme.

D'autres camarades interviennent sur différents aspects du document d'orientation (tels **GARAU (Marseille)**, **ZYLBER (Gif)**, **FLAVIER (Bordeaux)**, **BLANCHET (Caen)**, **REGNIER (Aix)**).

DARRE (O.B.S.-Paris) intervient sur les avancements au C.N.R.S. au nom de la Commission « avancement » du syndicat.

Des amendements importants sont retenus par le Congrès tels :

- celui concernant l'unité d'action syndicale, notamment pour l'université et la Recherche en élargissant si possible au S.G.E.N.-C.F.D.T. et à l'U.N.E.F., et la responsabilité du S.N.T.R.S. pour les mobilisations des personnels même en cas de refus des autres syndicats ;
- celui rejetant les responsabilités des utilisations néfastes des découvertes scientifiques par le Pouvoir en opposition à la campagne menée contre les scientifiques sur ces « nuisances » (pollution, etc...) ;
- celui demandant l'étude réelle de la création d'unions syndicales universitaires pour renforcer la C.G.T. à

l'Université en coordonnant l'activité de tous les syndicats C.G.T. de l'Université.

D'autres amendements sont rejetés par le Congrès tels :

- la reconnaissance du droit de tendances (et de son organisation) ;
- le retrait des élus S.N.T.R.S. dans les différentes instances ;
- la participation, à l'appel du Congrès de la F.E.N. Autonome, pour une Commission d'enquête « sur la répression en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est » (citation).

Le Congrès s'estime alors bien informé et le vote sur le Document d'Orientation (avec les amendements retenus) a lieu : 132 délégués sont pour - 14 contre - 9 s'abstiennent et 2 ne votent pas.

LES « FINANCES » DU SYNDICAT

La camarade **Christiane SAULNIER**, Trésorière Nationale, présente ensuite devant le Congrès le Rapport Financier qui souligne la nécessité pour tous les adhérents d'être à jour de leurs cotisations et pour toutes les sections de prendre conscience de l'importance d'un travail sérieux et continu en matière d'envoi des cotisations et de paiement des différents envois du syndicat. La période actuelle qui est une période de grand développement de la bataille des idées, de multiplication des informations et de bataille pour la compréhension des revendications amènent une participation massive des personnels exige de tous nos militants la vue claire sur l'importance des problèmes financiers.

Il ne peut y avoir de ralentissement de l'action syndicale ; nous devons répondre encore plus à l'attente des travailleurs et pour cela être au fait de tous les aspects nécessaires de la vie du syndicat. Une trésorerie à jour et sérieuse est un des aspects primordiaux.

Le Congrès est appelé à se prononcer sur le rapport financier. Il l'approuve par 151 pour ; 6 abstentions ; 0 contre. *Est intervenu au cours de cette séance le camarade J.-L. MOYNOT au nom de la C.G.T. sur les problèmes internationaux notamment.*

La séance du vendredi après-midi est présidée par le camarade ROUQUIE (Toulouse).

LE PROGRAMME REVENDICATIF

Au nom de la Commission du programme revendicatif **CHANCONIE** présente la liste des amendements proposés par les sections.

119 amendements ont été examinés par la Commission technique élue par le Congrès ce qui prouve le haut degré de préparation du Congrès réalisé dans les sections. La Commission, conformément aux décisions du Congrès, a procédé à un important travail technique permettant de faciliter les débats de fond sur le programme revendicatif. La Commission a procédé au tri de ces amendements afin de :

- 1° rassembler ceux qui se rapportent au même sujet (emploi, déroulement de carrière, conditions de travail, formation permanente, etc...). Les 119 amendements se rapportent à environ 30 sujets ;
- 2° présenter les amendements correspondant à des améliorations des formulations du projet ou à des rectifications ou des omissions ;

3° proposer au vote du Congrès les amendements modifiant l'esprit de certaines dispositions du projet et posant de ce fait des questions de principe sur lesquels le Congrès doit se prononcer par vote.

17 problèmes sur lesquels il fallait recourir au vote du Congrès ont été dégagés.

Chacun de ces problèmes a vu une discussion des camarades du Congrès après des précisions et explications données par les camarades de la section qui proposait l'amendement soumis au vote. Les propositions de points uniformes proposées par la section de la M.S.H. sont repoussées ainsi que les propositions de prime minimum à 1.200 F, d'opposition à la fermeture de tout laboratoire (Verrières), d'opposition à tout recrutement sur contrat, d'abrogation de la loi d'orientation dans l'Université, de suppression du chapitre F (le S.N.T.R.S. luttera pour une démocratie... pour la paix et le socialisme) proposé par la section de Verrières. Par contre le Congrès apporte les amendements suivants (en plus de tous ceux qui complétaient le projet dans le même esprit) — mensualisation de la prime ; commissions paritaires en fin de stage (Bellevue) ; mise en place d'un contingent de postes à plein temps pour intégrer les postes à mi-temps ; retour des agents de l'IN2P3 au budget C.N.R.S.

Le Congrès ayant tranché sur les problèmes obligeant à un vote. Il se prononce alors sur l'ensemble du programme revendicatif, programme complété par tous les amendements déjà adoptés. Le vote général sur l'ensemble du programme donne : 150 délégués pour, 6 contre, 1 abstention. Le programme revendicatif est donc adopté.

Sont intervenus au cours de cette séance du vendredi après-midi les camarades : Paul CASTEL, Secrétaire général de la F.E.N.-C.G.T. (notre Fédération) - Gérard VERGNAUD, Secrétaire général du S.N.C.S.-F.E.N.

Le soir, après le souper, les délégués ont participé à un débat avec projection de diapositives sur le sujet : « La défense de la nature et des sites et notamment du Parc de la Vanoise face aux opérations de profit des promoteurs ».

SAMEDI 18 MARS :

La 5^e séance (samedi matin) est présidée par Monique BRAS (Marseille).

LES NOUVEAUX STATUTS DU S.N.T.R.S.

Cette séance s'ouvre avec le rapport présenté par **Guy DUPRE** au nom de la Commission technique de travail sur les amendements au projet de nouveaux statuts du S.N.T.R.S.

Plus de 150 amendements avaient été déposés témoignant de la très large discussion qui avait eu lieu dans les sections sur la vie et l'organisation du syndicat.

Le rapporteur **G. DUPRE** en faisant part au Congrès de l'important travail auquel avait dû faire face la Commission, soulignait que ces amendements traduisaient le souci de nos adhérents de parfaire le fonctionnement du syndicat en permettant l'expression de la démocratie la plus large, et en recherchant la meilleure forme d'organisation pour que le S.N.T.R.S. soit encore plus efficace dans la défense des intérêts matériels et moraux des personnels. Il faut noter que le rapport de la Commission qui prouvait le sérieux du travail fait, et le respect des idées exprimées par les amendements a été adopté à l'unanimité.

Bien que les amendements déposés par les adhérents ou par les sections reconvenaient pratiquement tous les articles du statut, la plupart d'entre eux avaient trait à 4 questions essentielles pour la vie du syndicat.

1) *La section syndicale* : sa définition, ses limites géographiques, son rôle, son fonctionnement et la nécessaire coordination des sections entre elles et avec les différentes instances du S.N.T.R.S.

Un double souci apparaissait outre la recherche de la meilleure forme de structure : que la section se sente responsable et soit capable de prendre seule les initiatives d'action nécessaires sur les problèmes locaux ou dans le cadre des revendications nationales.

L'exigence exprimée par de nombreux délégués afin que toutes les sections, dans le cadre de leur indépendance, respectent les décisions prises par les Congrès et les instances nationales du S.N.T.R.S.

2) *La régionalisation* : tout en reconnaissant sa nécessité, tenir compte d'une part des réalités actuelles et de la diversité des situations et d'autre part éviter que les instances régionales jouent le rôle d'écran.

Les dispositions retenues ont eu pour objet, que la régionalisation adaptée aux situations locales, soit un moyen qui permette au contraire de renforcer la coordination et l'efficacité du syndicat.

3) *Le Congrès National et les instances nationales du Syndicat*.

Large discussion sur la représentation au Congrès la plus démocratique possible, sur les conditions de travail du Congrès et sur les responsabilités et le contrôle démocratique des directions syndicales à tous les niveaux.

4) *L'article 20* — concernant le respect de la démocratie syndicale, les droits et les devoirs d'un syndiqué et les modalités d'exclusion éventuelles.

Cette question importante a montré la volonté des adhérents exprimée par leurs délégués de prendre les dispositions nécessaires pour protéger l'organisation contre ceux qui veulent la détruire de l'intérieur, mais elle a également montré le souci sérieux de protéger les adhérents du syndicat contre toute décision arbitraire.

Bien d'autres problèmes importants ont été soulevés et ont fait l'objet de discussion et de vote du Congrès concernant nos nouveaux statuts.

Un seul amendement, celui de la section de Verrières-Aéronomie demandait l'organisation des tendances dans le syndicat.

Le Congrès à la quasi-unanimité a repoussé cet amendement comme irrecevable, non seulement parce que contraire aux statuts de la C.G.T., mais surtout pour les dangers qu'il aurait fait courir à notre organisation. S'il est vrai, et nous en sommes particulièrement fiers, que notre syndicat rassemble des travailleurs de toutes opinions politiques, philosophiques ou religieuses qui peuvent s'y exprimer librement et contribuer avec les mêmes droits à fixer son orientation, nous avons dépassé de longue date, à la C.G.T., l'époque des tendances politiques organisées en fraction.

Persone au sein de la C.G.T. n'a la nostalgie de cette période, comme l'ont prouvé tous les derniers Congrès de notre Confédération.

La quasi totalité des adhérents de la C.G.T., et ceux du S.N.T.R.S. en particulier, ont montré qu'ils étaient décidés à repousser toutes tentatives qui viseraient à transformer la C.G.T. en champ clos de combats idéologiques, fratricides.

Des délégués ont rappelé à ce propos le préambule des statuts de la C.G.T. qui indique que :

« La liberté d'opinion et le jeu de la démocratie, prévus et assurés par les principes fondamentaux du syndicalisme, ne sauraient justifier ni tolérer la constitution d'organismes agissant dans les syndicats comme fractions dans le but d'influencer et de fausser le jeu normal de la démocratie en leur sein. »

Le Congrès après avoir débattu des principaux amendements obligeant à un vote (20 amendements sur les 150), en repoussait 5 (dont le droit d'organisation des tendances et les exclusions au niveau du Congrès), et en adoptait 15 s'ajoutant à ceux adoptés sans vote parce qu'améliorant les propositions de nouveaux statuts dans le même esprit. Dans les 15 amendements adoptés figurent la mise en place de structures régionales du syndicat dès que les conditions sont réunies; la mise en place de Congrès régionaux; la représentation directe des sections au Congrès National; la possibilité de Congrès extraordinaire sur décision du C.S.N.; l'application de l'article 21 par le C.S.N.; maintien du secteur de syndicalisation énoncé par le projet.

Le Congrès se prononce alors pour les nouveaux statuts du syndicat à la très forte majorité de 140 pour - 11 contre et 6 abstentions.

LES CANDIDATURES AU C.S.N.

Christian MARTIENS présente alors le résultat des travaux de la Commission des candidatures au C.S.N. Il rappelle les critères fixés par le Congrès à la Commission pour l'examen des candidatures. La Commission a retenu 54 camarades correspondant aux critères retenus.

La liste des camarades proposés est distribuée aux délégués et conformément au souhait du Congrès le débat s'engage sur les candidatures non retenues par la Commission et estimée néanmoins valables par telle section ou tel camarade. A l'issue du débat, le camarade MARTIENS rappelle les modalités de vote pour l'élection du C.S.N.

Le vote se fait à bulletin secret à partir de la liste retenue par la Commission en rayant des camarades proposés ou en ajoutant des camarades non retenus. Seront élus les camarades ayant obtenu la majorité absolue du Congrès.

Le vote du Congrès confirme très largement le travail effectué par la Commission et les 54 camarades proposés sont élus.

A l'issue de la séance, la nouvelle direction du S.N.T.R.S. invite la Municipalité d'Aussois et la Direction du centre à un vin d'honneur pour les remercier de leur sympathique accueil. Cette chaleureuse réunion donna lieu à l'échange de souhaits réciproques pour que de nombreux travailleurs de la recherche viennent en vacances à Aussois, et pour que la Municipalité apporte son soutien à l'activité du centre Paul-Langevin.

Le C.S.N. élu se réunit pour la première fois, dès le repas terminé, au centre Paul Langevin et remplit sa première tâche : l'élection du B.N., du Secrétaire général et des secrétaires généraux adjoints.

La séance de l'après-midi, la dernière, est présidée par André CHANCONIE, Secrétaire général sortant.

Elle s'ouvre sur la présentation de la nouvelle direction : le camarade SARRAZIN Serge de Poitiers, Secrétaire national sortant est élu Secrétaire général.

Les camarades DUPRE Guy, Secrétaire général adjoint sortant, et RICCIO Jean-Pierre, Secrétaire national sortant sont élus Secrétaire généraux adjoints.

Le Congrès salue chaleureusement cette élection, et le camarade Guy DUPRE intervient alors au nom du C.S.N. pour apporter à André CHANCONIE, Secrétaire général du S.N.T.R.S. depuis 17 ans, les remerciements les plus fraternels du syndicat pour son travail efficace à la plus haute responsabilité de notre organisation.

Ce fut un moment particulièrement émouvant de ce Congrès que celui de l'hommage rendu à un militant, qui a beaucoup fait pour que le S.N.T.R.S. soit aujourd'hui le premier syndicat du C.N.R.S.

Après avoir retracé brièvement l'activité de CHANCONIE à la direction du syndicat, G. DUPRE rappela ses qualités de loyauté et son respect de l'expression démocratique de tous les courants de pensée, il insista sur l'activité inlassable d'André pour maintenir et développer l'unité d'action intersyndicale et sa fermeté contre ceux qui veulent détruire notre syndicat de l'intérieur ou tentent de dénaturer son vrai visage.

Son autorité auprès des plus hautes personnalités de la recherche et auprès de nos partenaires intersyndicaux sont la confirmation de l'audience acquise par notre camarade grâce au sérieux de ces interventions et de son travail.

Guy DUPRE conclura en ces termes : « Je suis sûr d'exprimer non seulement les vœux du C.S.N. qui m'a chargé de cette mission, mais de tous les délégués au Congrès et à travers eux des adhérents qu'ils représentent, en souhaitant qu'André CHANCONIE consacre encore de longues années à notre C.G.T. et au S.N.T.R.S. en particulier.

« André, permets à ton vieux camarade de combat qui a personnellement apprécié ton apport et ton aide, de te dire encore une fois au nom de tous : merci André, nous sommes sûrs de pouvoir compter sur toi. »

Le camarade DUPRE termine son intervention avec une grande émotion qui est partagée par tous.

Le Congrès, debout, applaudit longuement CHANCONIE tandis que celui-ci, président de séance, est visiblement très touché par la chaleur fraternelle qui s'exprime puisqu'un long moment s'écoule avant qu'il ne puisse reprendre la parole pour remercier tous les camarades.

Le Congrès est alors saisi comme dernier point de son ordre du jour de la demande d'application de l'article 20 des anciens statuts du syndicat (exclusion) par la section de Bellevue à l'encontre de l'un de ses adhérents : SARRAZIN Michel.

Le Secrétaire de la section de Bellevue présente le rapport de la section sur les activités de SARRAZIN jugées anti-C.G.T. par les syndiqués S.N.T.R.S. de Bellevue (rapport adopté à Bellevue par : 104 pour; 10 contre; 14 abstentions). Avec un temps de parole égal SARRAZIN Michel intervient devant le Congrès pour présenter sa défense.

Des questions sont posées par les délégués aux deux parties concernées et après un certain nombre d'interventions le Congrès s'estime bien informé et procède au vote à main levée. Tous les délégués votent et le résultat (133 pour l'exclusion, 13 contre, 11 abstentions) confirme les raisons de la demande de la section de Bellevue. SARRAZIN Michel est exclu de la C.G.T.

LE PRESIDENT DE SEANCE APRES AVOIR REMERCIÉ LES DELEGUES POUR LE DEBAT NON PASSIONNÉ QUI A EU LIEU SUR UN SUJET PENIBLE INVITE LE CAMARADE JEAN-LOUIS

MOYNOT, AU NOM DE LA C.G.T., A PRONONCER LE DISCOURS DE CLOTURE DU CONGRÈS. JEAN-LOUIS MOYNOT (dont l'intervention complète sera envoyée à toutes nos sections) DECLARAIT NOTAMMENT :

« Si la lutte de classe se généralise, s'étend à de nouveaux problèmes, et à de nouvelles couches, elle devient aussi plus complexe. En ce sens la contribution de toutes les organisations — à partir des réalités auxquelles elles sont directement et concrètement confrontées dans l'action revendicative — à l'analyse de la politique actuelle et à l'élaboration de nos solutions devient d'autant plus nécessaire.

La participation de votre syndicat à l'élaboration des positions confédérales sur la recherche en est un des meilleurs exemples. La plate-forme revendicative pour la recherche mise au point au sein de l'U.G.I.C.T. et qui a joué un grand rôle dans le développement des luttes de ce secteur ces dernières années, la critique des orientations du plan et les propositions pour une autre politique de la recherche doivent beaucoup à votre syndicat. C'est dû à votre activité, à la qualité de votre travail, à vos dirigeants. Mais c'est aussi parce que la Recherche Scientifique est de plus en plus un grand problème que votre syndicat est un grand syndicat au sein de la C.G.T....

... Vous pouvez, je le crois, apprécier comme l'expression de cette importance et comme le fruit de votre travail et de votre contribution à l'activité confédérale le fait que le projet de document d'orientation pour le XXXVIII^e Congrès comprenne un passage sur les problèmes de la recherche dans l'analyse de la crise du capitalisme actuel...

... La C.G.T. n'est pas seulement l'organisation numériquement la plus importante. Elle est aussi la seule dont l'orientation de classe et l'expérience conduisent à une attitude cohérente dans le contexte actuel. Cela aussi exige que se renforce le caractère de masse de la vie syndicale.

En particulier, pour mener à bien une action syndicale responsable et efficace face aux manœuvres du pouvoir, seule une pratique démocratique de masse permet de formuler les revendications les mieux adaptées, d'éviter et de combattre l'esprit étroitement catégoriel, de décider avec l'accord solidement fondé des travailleurs des objectifs et des formes de la conduite des luttes. C'est le sens du document adopté à l'automne dernier par la C.E. de la C.G.T.

Il se produit actuellement des évolutions très profondes. De nombreuses couches de travailleurs entrent dans la lutte. Les idées de la lutte des classes et du socialisme progressent avec force. Mais une telle progression ne va pas sans que se propage un contingent d'utopies de

toutes sortes. L'adversaire de classe ne se prive d'ailleurs pas d'utiliser à son profit des thèmes et des idées qui peuvent détourner la prise de conscience et la volonté d'agir dans des voies sans issue...

... Dans cette bataille d'idées d'une dimension sans précédent, il n'est possible de faire face à nos responsabilités, compte tenu des moyens dont nous disposons que par l'enracinement de la C.G.T. dans la masse des travailleurs vivifiée par un dialogue et un courant d'échanges permanent. Cela suppose à la fois la pratique de la démocratie syndicale et celle de la démocratie ouvrière avec l'ensemble des travailleurs.

Si l'existence du développement de la démocratie syndicale de masse est aujourd'hui aussi fort, c'est parce que sa pratique est la clef de la solution des problèmes les plus complexes auxquels nous sommes confrontés.

La campagne entreprise par la C.G.T. dans ce sens résulte à la fois de notre conception du mouvement syndical et de l'action syndicale de classe et de masse, mais aussi des nécessités et des possibilités actuelles... »

L'intervention du camarade J.-L. MOYNOT au nom de la C.G.T. explicite longuement les conditions des luttes dans la période actuelle et permet un tour d'horizon général de la situation sociale dans notre pays en en tirant les enseignements et les conséquences concrètes relatives au niveau des luttes des travailleurs.

Le Congrès applaudit longuement le camarade pour l'apport très important qu'il vient de fournir aux délégués et c'est dans une ambiance fraternelle optimiste et offensive qu'est déclaré clos le XIII^e Congrès du S.N.T.R.S.



Une intervention très écoutée : Jean-Louis MOYNOT, Secrétaire de la C.G.T.

Les interventions des invités (U.G.F.F., F.E.N.-C.G.T. S.N.C.S., etc.), seront envoyées avec les documents aux sections.

Le XIII^e Congrès c'était aussi...

UNE RADIOGRAPHIE

157 délégués — 129 C.N.R.S.; 9 I.N.S.A.; 6 I.N.S.E.R.M.; 3 C.N.A.M.; 2 C.A.E.; 1 C.N.E.X.O.; 7 contrats divers — 91 de la région parisienne; 66 de province — 121 hommes; 36 femmes. 33 ingénieurs; 93 techniciens; 24 ouvriers et personnels de service; 7 administratifs.

Signalons que cette répartition catégorielle des délégués correspond à peu de choses près à la répartition catégorielle des personnels au C.N.R.S. Ce qui prouve, s'il en était besoin, le placage de l'activité de notre syndicat sur la vie du C.N.R.S.

10 délégués de moins de 25 ans; 103 délégués entre 25 et 40 ans; 36 délégués entre 40 et 50 ans; 8 délégués ont plus de 50 ans; moyenne d'âge du Congrès : 34 ans et 7 mois.

7 délégués sont adhérents à la C.G.T. avant 1945; 41 de 1945 à 1958; 71 de 1958 à 1968; 45 depuis 1968.

DES IMPRESSIONS DE JEUNES DÉLÉGUÉS

(MUSEUM, MARSEILLE, MONTPELLIER, HALLE AUX VINS)

Chers camarades,
A AUSSOIS le ciel est bleu.

Il n'y a pas assez de neige pour faire du ski. Se faire bronzer il n'en est pas question, le Congrès ne nous en laisse pas le temps.

Le vendredi, nous sommes restés jusqu'à 19 h 30, tant il y avait d'amendements, et le lendemain, nous avons dû déjeuner à 7 heures et nous mettre au travail dès 8 heures.

Toutes les sections ont pu exposer leurs idées librement, même si celles-ci ont été accueillies diversement.

Le travail a été très intéressant, et nous, congressistes néophytes, avons beaucoup appris sur les problèmes et les avis différents des sections.

Les débats d'un niveau élevé nous ont semblé très positifs; nous pensons que tous les syndiqués apprécieront le compte rendu de notre travail et verront que toutes les propositions élaborées en sections ont été discutées.

Si nous savons bien, chers camarades, vous rapportez ce travail fructueux, nous pensons qu'un nouvel élan sera donné à notre syndicat. Il le faut, car les buts à atteindre sont nombreux.

Le centre Paul-Langevin est très agréable; la direction et le personnel sont fort sympathiques.

Tous les congressistes ont vécu ensemble pendant trois jours, et cela nous a permis d'éclaircir bien des détails en dehors des séances, dans une ambiance très amicale.

Nous espérons que de nombreux camarades pourront faire cette très intéressante expérience dans les Congrès à venir.

UNE AMBIANCE

Bien que les moments de liberté soient rares (trop rares au goût des congressistes), le site exceptionnel, le soleil, la gentillesse des habitants notamment les commerçants, tout contribuait à attirer les délégués à flâner dans les rues d'AUSSOIS pour admirer le village ou rechercher le souvenir que l'on rapporterait (de la pierre des Alpes... aux fromages !).

Il faut bien dire qu'il fallait une « sérieuse volonté » et un sacré « esprit de responsabilité » pour ne pas se perdre entre la salle du Congrès et le centre Paul-Langevin, car il fallait traverser

tout le village avec des tas de choses attirantes... sans parler de la neige.

Heureusement, comme le dit si bien la chanson écrite par un de nos camarades et qui est devenue l'hymne du centre Paul-Langevin : « Mais il y a le C.A.E.S. pour se réchauffer les fesses, les longues journées de ski ça fait mal aux abattis », le ski était absent c'est vrai, mais après une journée de débats animés la détente au centre était tout autant appréciée.

Certains se délassaient en jouant aux cartes ou autres jeux de sociétés, d'autres préféraient bavarder... au bar, tandis que les plus gais (et pas forcément les plus jeunes) chantaient au son d'une guitare, ou s'exerçaient au jerk avec l'installation HI-FI du centre.

Les plus romantiques préféraient, chaudement vêtus, flâner au clair de lune en admirant les sommets enneigés, ainsi que les petites lumières du village et des chalets environnants.

Il faut ajouter enfin que si les plus fatigués allaient se reposer, quelques camarades se « détendaient » en travaillant dans leurs commissions de travail jusqu'à 1 ou 2 heures du matin pour préparer leurs rapports du lendemain.

Discussions, chants, danses, jeux, mais partout la franchise, l'amitié, une ambiance fraternelle de ceux qui vivent et qui luttent.

La dernière soirée se termina en apothéose, après un excellent repas particulièrement soigné par nos amis du centre. Dans une ambiance gaie, Guy DUPRE, Secrétaire général adjoint remis à chaque camarade employé du centre de la serveuse au Directeur, un modeste cadeau de la part de tous les délégués.

Ce fut l'occasion de présenter chaque camarade du C.A.E.S. et de les remercier (par de nombreuses ovations) de leurs efforts pour permettre un bon déroulement du Congrès.

L'arrivée des cars pour partir à MO-DANE prendre le train de nuit, diminuait progressivement les participants à la sympathique « fin de Congrès » animée par des chansons des airs de guitares et des danses.

Au-delà des débats, des analyses sérieuses, des décisions prises, les conditions particulières faites au XIII^e Congrès en le tenant à AUSSOIS ont permis une ambiance fraternelle, amicale, optimiste et combative.

Les Travailleurs de l'Enseignement et de la Science de nombreux pays étrangers ont adressé au XIII^e Congrès du S.N.T.R.S. leur témoignage de solidarité !

Ces messages venus des quatre coins du monde, y compris de pays où le mouvement syndical est clandestin comme la GRECE, de pays où les syndicalistes luttent avec leur peuple les armes à la main pour leur indépendance comme au VIET-NAM, est un hommage rendu à l'action de tous nos adhérents que nous apprécions hautement.

Il ne nous est pas possible dans ce bulletin de publier tous ces témoignages amicaux, ils sont résumés dans cet extrait du télégramme que nous a adressé la Fédération Internationale Syndicale de l'Enseignement :

« Au nom des 52 organisations affiliées à la F.I.S.E. groupant plus de 12 millions d'adhérents nous vous adressons nos fraternelles et chaleureuses salutations et nos meilleurs vœux de succès pour vos travaux... Votre syndicat a pris des initiatives concrètes pour lutter contre les

choix du VI^e Plan qui visent à assujettir l'Université et la Recherche Scientifique Française aux grands intérêts privés.

Par votre activité permanente et persévérante vous avez obtenu des succès. Vous en obtiendrez d'autres encore grâce à la fidélité que vous manifestez aux principes de la lutte de classe et de masse du syndicalisme que pratique la C.G.T. à laquelle vous appartenez...

Vous avez pris une part honorable dans le combat international pour l'Indépendance Nationale des peuples et pour la Paix »

Les messages parviennent de la Confédération Générale du Travail de la GUADELOUPE — du Syndicat de l'Enseignement du VIET-NAM — de l'association des Professeurs de Collège et d'Université du BENGAL Occidental — du Comité Central de l'Union des Enseignants BULGA-

RES — de la Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques — du Comité Central du Syndicat des Travailleurs de l'Enseignement et de la Culture de COREE — de la Fédération de l'Enseignement et de la Science de TCHÉCOSLOVAQUIE — du Comité de Rédaction de la Revue des Enseignants ARGENTINS « Educacion Popular » — du Syndicat de l'Enseignement et de la Science de l'U.R.S.S. — du Syndicat des Enseignants du SENEGAL — du Mouvement Syndical Uni contre la dictature de GRECE (E.S.A.R.) — du Syndicat des Enseignants POLONAIS...

Nous avons également reçu des messages de Syndicats français : Daniel MONTEUX, Secrétaire général du S.N.E. Sup. — le Syndicat National des Enseignements Techniques et Professionnels (C.G.T.) — le Syndicat National de la F.P.A. (C.G.T.) — le Syndicat C.G.T. de la Recherche Agronomique... etc...

Le Conseil Syndical National du S.N.T.R.S. élu au XIII^e Congrès (mars 1972)

ALEXANDRE Yvonne (I.N.S.E.R.M.) — ALLEGRET André (Bellevue) — BALL Gérard (Toulouse C.N.R.S.) — BEGON Ginette (Services Centraux) — BERNET Alice (Orsay) — BERNET Guy (Observatoire de Mendon) — BESSON Pierre (Bellevue) — BLANC Bernard (Lyon C.N.R.S.) — BOUCHET Bernard (Poitiers) — BRAS Monique (Marseille G.L.M.) — BRIGANT Lucienne (I.N.S.E.R.M.) — BRIOT Roger (Grenoble) — CATHERINE Eugène (Caen) — CAHEN-HERZ Odile (Muséum) — CHANCONIE André (Bellevue) — CHOISY Joël (Grenoble) — CUGNET J.-Claude (Lyon I.N.S.A.) — DARRE Gérard (Observatoire de Paris) — DUPRE Guy (Orsay) — DURAND Nicole (Mendon) — EMERY Odette (Services Centraux) — FARCY Jacqueline (Bellevue) — FAU-

CONNIER Jacques (Bellevue) — FENOUIL Albert (Toulouse I.N.S.A.) — FOURNIER-MEARELLI Irène (C.E.S.) — GARAU Antoine (Marseille Saint-Jérôme) — GAYRAUD Simone (C.A.E.S.-C.N.R.S.) — GINET J.-Claude (Gif-sur-Yvette) — GRANDJEAN Daniel (Quai-Saint-Bernard) — GRISAUD Christian (Orsay) — GUEDRON Nelly (Strasbourg C.R.N.) — ITURBIDE Miquel (Bellevue) — KHAMCHANE Michel (Rennes I.N.S.A.) — LAGRANGE Paulette (Tours) — LATIL J.-Claude (Marseille G.L.M.) — LOMBARO Robert (Quai-Saint-Bernard) — LOREAU Nadine (I.N.S.E.R.M.) — MANDVILLE Gérard (Orsay) — MARTIENS Christian (P. Curie) — MIRE Alex (Toulouse C.N.R.S.) — PAGE Gabriel (P. Curie) — PICQ Georgette (Bellevue) — ROUQUIE André (Tou-

louse C.N.R.S.) — RICCIO Jean-Pierre (Gif-sur-Yvette) — RIGOLLOT Colette (I.N.S.E.R.M.) — SAULNIER Christiane (Collège de France) — SARRAZIN Serge (Poitiers) — SCHATTE Jean-Pierre (Bellevue) — SLUCKI Gérard (Institut d'Optique) — SZTERN Jacques (Bellevue) — TESTON Bernard (Aix-en-Provence) — VALADAS M.-Thérèse (Orsay) — VOION-MAA Nikki (Institut de Géographie) — WEINHARD Pierrette (Nancy).

Le Conseil Syndical National a été élu, au cours de sa première réunion tenue à Aussois : SARRAZIN Serge, Secrétaire général; DUPRE Guy, Secrétaire général adjoint; RICCIO Jean-Pierre, Secrétaire général adjoint.